



Syndicat des eaux du bassin de l'Ardèche (SEBA) (Siren : 250700267)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Largentière
Arrondissement	Largentière
Département	Ardèche
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	09/12/1957
Date d'effet	09/12/1957

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. Jean PASCAL

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Palais de Justice de Largentière
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	07110 Largentière
Téléphone	04 75 89 96 96
Fax	04 75 89 96 97
Courriel	seba-eau@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	97 362
Densité moyenne	52,92

Périmètres

Nombre total de membres : 56

- Dont 49 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
07	Aubenas (210700191)	13 026
07	Balazuc (210700233)	384
07	Banne (210700241)	685
07	Beaulieu (210700282)	517
07	Berrias-et-Casteljaloux (210700316)	776
07	Chandolas (210700530)	513
07	Chassiers (210700589)	1 067
07	Chauzon (210700613)	413
07	Chazeaux (210700621)	146
07	Chirols (210700654)	237
07	Fabras (210700878)	429
07	Faugères (210700886)	100
07	Fons (210700910)	342
07	Grospierres (210701017)	919
07	Joannas (210701090)	305
07	Joyeuse (210701108)	1 765
07	Labeaume (210701157)	685
07	Labégude (210701165)	1 397
07	Lachapelle-sous-Aubenas (210701223)	1 677
07	Lalevade-d'Ardèche (210701272)	1 125
07	Largentière (210701322)	1 648
07	Laurac-en-Vivaraïs (210701348)	1 034
07	Les Assions (210700175)	768
07	Malbosc (210701488)	153
07	Meyras (210701561)	951
07	Montréal (210701629)	590
07	Pont-de-Labeaume (210701785)	583
07	Pradons (210701835)	483
07	Prunet (210701876)	139
07	Ribes (210701892)	313
07	Rocher (210701934)	278
07	Rocles (210701967)	257
07	Rosières (210701991)	1 244
07	Ruoms (210702015)	2 297
07	Saint-Alban-Auriolles (210702072)	1 104
07	Saint-Andéol-de-Vals (210702106)	536
07	Saint-André-de-Cruzières (210702114)	477
07	Saint-Julien-du-Serre (210702544)	891
07	Saint-Pierre-de-Colombier (210702825)	445

07	Saint-Privat (210702890)	1 770
07	Sampzon (210703062)	237
07	Sanilhac (210703070)	453
07	Tauriers (210703187)	201
07	Ucel (210703252)	2 106
07	Uzer (210703278)	423
07	Vallon-Pont-d'Arc (210703302)	2 436
07	Vals-les-Bains (210703310)	3 613
07	Vernon (210703369)	236
07	Vinezac (210703435)	1 434

- Dont 7 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
07	CC des Gorges de l'Ardèche (200039808)	CC
07	CC du Bassin d'Aubenas (200073245)	CC
07	CC du Pays Beaume-Drobie (240700302)	CC
07	CC Pays des Vans en Cévennes (200039832)	CC
30	SIAEP de Barjac (200091817)	SM fermé
07	SI d'assainissement et d'eau de Saint Etienne de Fontbellon, Saint Sernin (250700440)	SIVOM
07	SM Olivier de Serres (200091619)	SM fermé

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 4

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie - Eau (Traitement, Adduction, Distribution) 2.1 Pour les collectivités ayant transféré l'ensemble de leurs compétences en distribution d'eau potable et assainissement : - L'étude, la création, l'exploitation et la gestion par tout moyens de tous les services publics de production et de distribution d'eau potable et d'assainissement. - toutes opérations administratives, commerciales, monilières et immobilières pouvant se rattacher directement à l'objet du syndicat est susceptibles d'en faciliter le développement, ainsi que celles liés à la valorisation de son patrimoine. 2.2 Pour les collectivités adhérentes ayant souscrit à l'opération de pont de Veyrières : - La production et la vente en gros d'eau potable à partir de l'usine de pont de Veyrières et de la canalisation principale de transport d'eau potable, jusqu'à et y compris les postes de comptage affectés à chacune des collectivités bénéficiaires. - toutes opérations administratives, commerciales, monilières et immobilières pouvant se rattacher directement à l'objet du syndicat est susceptibles d'en faciliter le développement, ainsi que celles liés à la valorisation de son patrimoine.
- Assainissement collectif 2.1 Pour les collectivités ayant transféré l'ensemble de leurs compétences en distribution d'eau potable et assainissement : - L'étude, la création, l'exploitation et la gestion par tout moyens de tous les services publics de production et de distribution d'eau potable et d'assainissement. - toutes opérations administratives, commerciales, monilières et immobilières pouvant se rattacher directement à l'objet du syndicat est susceptibles d'en faciliter le développement, ainsi que celles liés à la valorisation de son patrimoine. 2.2 Pour les collectivités adhérentes ayant souscrit à l'opération de pont de Veyrières : - La production et la vente en gros d'eau potable à partir de l'usine de pont de Veyrières et de la canalisation principale de transport d'eau potable, jusqu'à et y compris les postes de comptage affectés à chacune des collectivités bénéficiaires. - toutes opérations administratives, commerciales, monilières et immobilières pouvant se rattacher directement à l'objet du syndicat est susceptibles d'en faciliter le développement, ainsi que celles liés à la valorisation de son patrimoine.

A la carte : La compétence a été conservée par : SIVOM O. de Serres, Aubenas, Chirols, Fons, SI d'assainissement et d'eau de St Etienne de Fontbellon St Sernin

- Assainissement non collectif

Modification de l'article 1er des statuts comme suit : "Conformément aux dispositions du CGCT relatives aux syndicats mixtes et notamment ses articles L 5711-1, 5711-2 et 5711-3, le Syndicat des Eaux du Bassin de l'Ardèche, désigné sous l'acronyme "S.E.B.A", syndicat mixte à la carte fermé, crée par arrêté préfectoral en date du 9 décembre 1957, est constitué entre : 2 Par représentation-substitution pour la compétence Service Public Assainissement Non Collectif (SPANC), les 4 Communautés de Communes suivantes : - la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche (abréviation : CCGA) - la Communauté de Communes du Vinobre (abréviation : néant) - la Communauté de Communes du Pays d'Aubenas-Vals (abréviation : CCPAV) - la Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes

Aménagement de l'espace

- Etudes et programmation

2.1 Pour les collectivités ayant transféré l'ensemble de leurs compétences en distribution d'eau potable et assainissement :

- L'étude, la création, l'exploitation et la gestion par tout moyens de tous les services publics de production et de distribution d'eau potable et d'assainissement. - toutes opérations administratives, commerciales, monilières et immobilières pouvant se rattacher directement à l'objet du syndicat est susceptibles d'en faciliter le développement, ainsi que celles liés à la valorisation de son patrimoine. 2.2 Pour les collectivités adhérentes ayant souscrit à l'opération de pont de Veyrières : - La production et la vente en gros d'eau potable à partir de l'usine de pont de Veyrières et de la canalisation principale de transport d'eau potable, jusqu'à et y compris les postes de comptage affectés à chacune des collectivités bénéficiaires. - toutes opérations administratives, commerciales, monilières et immobilières pouvant se rattacher directement à l'objet du syndicat est susceptibles d'en faciliter le développement, ainsi que celles liés à la valorisation de son patrimoine.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
07	SM NUMÉRIAN (250702156)	SM ouvert	489 511

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2021 - millésimée 2018)